

uite en 1888, — celle qui vient de brûler — et l'année suivante, 1889, eut lieu le premier pèlerinage, conduit par le P. Lestanc. Une statue de Sainte Anne avait été donnée par une bienfaitrice de Montréal; une relique avait été apportée par le P. Lestanc lui-même de Sainte-Anne d'Auray. Les pèlerins étaient 45 en cette année-là. Depuis leur nombre est allé sans cesse en augmentant, et c'est par milliers qu'on les compte aujourd'hui, attirés par les faveurs spirituelles et temporelles que Sainte Anne se plaît à répandre en ce lieu.

Tous les amis de la bonne "grand'mère" de Jésus voudront que son sanctuaire soit relevé promptement et que le nouveau soit plus beau et plus grand que l'ancien. Nous leur demandons d'y contribuer par une fervente prière.

"L'Ami du Foyer."

O. M. I.



LA PREMIERE JOURNEE SOCIALE DE ST-BONIFACE

La première Journée Sociale de Saint-Boniface, tenue le dimanche, 17 février, a remporté un succès complet. Le crédit en revient au cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C., qui en a eu l'idée et qui l'a organisée.

La Journée Sociale a commencé par une messe pontificale célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque, au cours de laquelle M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys, a prononcé un éloquent sermon sur "l'Eglise et la Question sociale". Le prédicateur se demanda d'abord quel est l'état de notre société et s'appuya sur l'autorité du Pape Léon XIII qui, dès 1878, dénonçait le mépris de toute autorité légitime, d'où "sont sorties ces lois subversives de la divine constitution de l'Eglise, cette liberté excessive d'enseigner et de publier tout ce qui est mal, pendant qu'au contraire on viole et opprime de toutes manières le droit de l'Eglise à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse".

Deux ans après, le même souverain pontife, après avoir rappelé la doctrine catholique sur la sainteté du lien conjugal et l'ordre voulu par Dieu dans la société familiale, dénonçait vigoureusement ceux qui veulent "pervertir absolument la nature même du mariage".

En 1881, en parlant de l'origine du pouvoir civil, le savant pape s'insurge contre ceux qui, inspirés par l'orgueil et l'esprit de rébellion, cherchent à se soustraire à toute autorité ou qui, selon qu'on l'enseigne dans nos écoles normales, "font dériver toute autorité du peuple, risquant ainsi d'en énerver la vigueur et d'en amoindrir la majesté". Ces théories modernes, écrit Léon XIII, "ont déjà causé de grands maux" et, sur un ton prophétique que les événements ne devaient que trop douloureusement